

CONSEIL MUNICIPAL DE BEUVRON-EN-AUGE

Séance du mardi 19 novembre 2024

Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire ;
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1^{er} Adjoint ; M. Jean-François MOREL, 2^{ème} Adjoint ;
M. Samuel HAREL ; Mme Elizabeth SAUTY de CHALON ; M. Marc CHAZELLE ;
M. Alain GAYET ; M. Jean-Jacques CAMPION ;

Absente

Mme Mélanie HERVÉ ; M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN

* * * * *

La séance est ouverte à 16h30 par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il a été constaté que le quorum était atteint ;

Le Conseil municipal

Désigne à l'unanimité M. Jean-François MOREL comme secrétaire de séance ;

Adopte à l'unanimité le Compte-rendu de la séance du 25 octobre 2024 ;

Décide de reporter à la prochaine séance du Conseil l'examen et le vote de la délibération approuvant le Protocole d'accord avec 2 commerçants, à la suite des demandes qu'ils ont formulées à la suite des travaux rue Michel d'Ornano ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant l'adhésion de la Commune de Danestal au Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable (SIAEP) de Beaufour-Druval ;

Adopte à l'unanimité la délibération approuvant la location d'un local d'habitation dans la propriété communale située avenue de la Gare, à la suite du congé donné par l'occupant actuel, M. Bastien Debled, à compter du 2 janvier. À la suite d'une demande formulée par les gérants du restaurant Le Café Forges, afin de loger certains de leurs employés, le Conseil donne son accord pour que le nouveau bail soit conclu avec la SAS Café Forges pour une durée de 6 ans ;

Prend connaissance et débat des communications suivantes :

- M. Jean-François MOREL, Conseiller communautaire représentant de la Commune à N.C.P.A, présente le compte-rendu d'activité de la Communauté de Communes :
 - Chemins de randonnée : afin de revaloriser son territoire à travers des boucles de randonnée, N.C.P.A a entrepris un recensement des chemins existants pour définir ceux d'entre eux qui pourraient être classés d'intérêt communautaire ; sachant que, d'ores et déjà, environ 50 km soient déjà entretenus par les services de N.C.P.A. S'agissant de Beuvron-en-Auge, N.C.P.A proposait de retenir l'intérêt communautaire des chemins de la Chapelle et du Mont Goubert (ces 2 chemins étant déjà entretenus par la Commune). Néanmoins, la Mairie a proposé de retenir un autre chemin rural qui pourrait être entretenu par N.C.P.A et offrirait des liaisons notamment vers Dozulé ;

- Assainissement : à compter du 1^{er} janvier 2025, le délégataire du service de l'assainissement va changer ; la SAUR succèdera donc à Eau de Normandie. Une campagne d'information sera faite par la SAUR, qui sera relayée par PanneauPocket, pour informer les habitants notamment sur les nouveaux numéros d'appel.
- Halte randonneur : sur l'emplacement qui a été délimité au bout des parkings de l'Office de tourisme, la dalle sera coulée la première semaine de décembre ; La pose de la structure en bois puis la couverture seront réalisées en décembre et janvier ;
- Espaces verts dans le cadre du Projet de la Commune : l'entreprise Vallois va réaliser courant décembre les dernières plantations d'arbres, d'arbustes et de haies, remplacer certains arbres et en tailler d'autres. Le palissage en charmille du transformateur EDF près de la rivière est également prévu ;
- Projets à l'étude :
 - Le projet de sécurisation du carrefour des RD 146 et 85, aux Forges de Clermont, qui avait été présenté au Conseil municipal le 17 septembre, a été déposé pour instruction auprès des services du Département, dans l'optique d'être validé et réalisé en 2025 ;
 - La réfection du clocher est également envisagée pour 2025 ; la Mairie est dans l'attente du retour de l'architecte et de son avant-projet
 - Un projet est actuellement à l'étude de création d'un parcours ludique - qui partirait de la Halte randonneurs et rejoindrait le verger partagé, en passant par l'arrière de l'Espace des métiers d'art, le chemin délimité par les haies bocagères dans les Couloux, le chemin qui longe le haras de Saint-Louvent le long de la rivière puis le Bourg. Des panneaux ludiques, d'autres informant sur la biodiversité, seraient installées, ainsi que des jeux pour les enfants. Ce projet ferait appel pour son financement à des "Fonds Leader plus", les premières démarches ayant été entreprises dans ce sens ;
- Dates à retenir :
 - Le lancement des illuminations de Noël aura lieu le vendredi 6 décembre à 18h. À cette occasion, un Cidre chaud sera proposée à partir de 17h30 à l'Espace des métiers d'art
 - Le Noël des enfants aura lieu le dimanche 8 décembre dans l'après-midi et sera organisé par Nicole Marquant et Dominique Clerget, en lien avec les Mairies de Hotot-en-Auge et Victot-Pontfol, comme c'est le cas depuis 3 ans ; une soixantaine d'enfants et leur famille est attendue à cette occasion
 - Les Voeux du Maire 2025 auront lieu le samedi 11 janvier à 11 h
 - Une grande inauguration des travaux du projet réalisé par la Commune en 2024 est prévue : elle aura lieu aux alentours du 15 mai, la date précise restant encore à arrêter. L'ensemble des Beuvronnaises et des Beuvronnais y seront bien sûr conviés ;
- M. le Maire évoque la proposition évoquée par notre Conseiller départemental d'intégrer dans le domaine départemental le chemin agricole des Couloux (qui sera alors aménagé en voie bitumée), et la voirie communale permettant de contourner le Bourg par l'arrière jusqu'au carrefour de l'entrée nord ce qui permettrait, notamment, de faire passer les camions, mais aussi les voitures par l'arrière. Après en avoir débattu, le Conseil fait valoir que cette solution pourrait présenter plusieurs inconvénients : en déviant les voitures par l'arrière, de nuire à l'activité des commerçants de la Place Michel Vermughen et des rues Michel d'Ornano et des Haras ; de densifier le trafic à proximité des parkings de l'Office de tourisme, avec les risques qui pourraient alors se poser en matière de sécurité pour les piétons ; d'obliger la Commune, en bitumant le chemin des Couloux, à "consommer" des droits à construire alors même que ceux-ci sont limités à 1 hectare sur les 20 ans. Pour toutes ces raisons, et en remerciant le Département de cette proposition, le Conseil estime les inconvénients qui en résulteraient supérieurs aux avantages que la Commune pourrait en tirer ;

- Point sur l'étude menée en matière de sécurisation du centre-bourg, à la suite de différents actes de malveillance : dans l'attente d'un contact avec des entreprises spécialisées pour réaliser une étude de faisabilité, et à l'occasion d'un rendez-vous avec le SDEC le 16 décembre prochain à Beuvron, il sera évoqué la possibilité de doter les lampadaires du parking de l'Office de tourisme de détecteurs de présence ;

La séance est levée à 18h15

Jérôme BANSARD

Maire de Beuvron-en-Auge

Jean-François MOREL

Adjoint au Maire
Secrétaire de séance